

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 NOVEMBRE 2012

Compte-rendu sommaire

L'an deux mil douze, le dix-neuf novembre, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique.

Présents

M. G. GEOFFROY – Mme MM. SALLES – M. G. ALAPETITE – Mme F. SAVY – M. P. SEDARD – Mme M. LAFFORGUE – M. JM. GUILBOT – Mme J. FOURGEUX – M. J. DERRE – M. C. GHIS – Mme C. DECLERCK – M. B. BAILLY – Mme J. BREDAS – M. C. DELPUECH – Mme C. EYMARD-ANDRY – M. J. PLANTARD – Mme A. NICOLAS – M. D. VIGNEULLE – Mme M. FLEURY – M. B. DURAND – M. F. PERIDON – M. P. SAINSARD – M. R. ZALLIO – Mme MC. BARTHES – M. F. ANDRE – Mme C. GAUTHIER – Mme MJ. DUNAND.

Absents représentés

Mme G. RACKELBOOM par M. C. DELPUECH – Mme D. REDSTONE par M. J. PLANTARD – M. JL. COMBES par M. P. SEDARD – Mme M. PALICH par M. G. ALAPETITE – Mme B. AUZANNEAU par M. P. SAINSARD – M. C. TORRE par M. R. ZALLIO – Mme E. BANNIER par Mme MM. SALLES – M. PT. ESSOUNGOU par M. F. PERIDON.

Absents :

/

Mme MC. BARTHES a été élue secrétaire de séance.

M. le Maire ouvre la séance à 20 heures.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE

Les comptes rendus sont approuvés à l'unanimité.

DELEGATION DU MAIRE – ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Voir liste annexée.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- ADOPTE la décision modificative n°2 au Budget Primitif 2012.
- ACCEPTE l'attribution de subvention à 2 associations locales.
- APPROUVE la modification du tableau des effectifs du personnel communal.
- APPROUVE le débat d'orientation budgétaire pour le budget 2013.
- FIXE la tarification des services pour l'année 2013.
- APPROUVE la demande de subvention dans le cadre du FIPD pour l'année 2013.
- ADOPTE la modification partielle de la carte des secteurs scolaires.
- ACCEPTE le principe de rétrocession dans le domaine public communal des espaces extérieurs appartenant aux copropriétaires de la résidence sise 2/4 place de la Fresnaye et cession d'une partie de l'emprise foncière correspondant à la rampe d'accès sous-sol à la copropriété.
- APPROUVE le lancement d'une procédure de Déclaration d'Utilité Publique dans le cadre du réaménagement du site des Brandons.

Guy GEOFFROY
Député Maire